



COMMUNE D'EVIONNAZ

MISE AU CONCOURS

La Municipalité d'Evionnaz met au concours le poste suivant :

un-e collaborateur-trice au contrôle des habitants à 70 % - 80%

pour assurer l'accueil et la réception au guichet principal de l'administration.

Vos tâches :

- la tenue du registre des habitants et sa mise à jour constante;
- les formalités relatives à la délivrance et au renouvellement des permis des étrangers;
- les formalités relatives à l'établissement des cartes d'identité;
- l'établissement du recensement de la population et des statistiques;
- la gestion du registre civique;
- les formalités liées à l'agence AVS locale (agent AVS) ;
- la collaboration aux diverses tâches administratives.

Votre profil :

- vous êtes en possession d'un CFC d'employé-e de commerce E ou formation jugée équivalente. Le certificat de spécialiste en office de la population serait un atout ;
- de langue maternelle française, vous avez une excellente orthographe, une aisance rédactionnelle et une très bonne élocution ;
- vous avez des connaissances de l'administration publique et du contrôle des habitants en particulier. Une expérience professionnelle de quelques années serait un atout supplémentaire;
- vous justifiez de très bonnes connaissances des principaux logiciels bureautiques;
- vous êtes doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes:
aisance de communication, entregent, sens de la discrétion, facilité d'adaptation à un travail d'équipe, faire preuve de précision et d'efficacité dans l'exécution des tâches.

Domicile

Préférence sera donnée à un-e candidat-e domicilié-e ou s'engageant à prendre domicile sur le territoire de la commune d'Evionnaz.

Entrée en fonctions : 1^{er} avril 2023 ou à convenir.

Statut et traitement

Selon les statuts du personnel communal et l'échelle des traitements du Canton du Valais.

Cahier des charges

Madame Livia Berno, secrétaire communale, vous donnera sur demande, tous les renseignements souhaités concernant le cahier des charges (téléphone 027 767 17 84).

Candidature

Votre dossier de candidature avec photo et certificats usuels est à adresser à l'administration communale d'Evionnaz - rue Principale 26 - case postale 13 – 1902 Evionnaz jusqu'au 9 janvier 2023 au plus tard. Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi

ADMINISTRATION COMMUNALE D'EVIONNAZ

Evionnaz, le 2 décembre 2022

Commune d'Evionnaz |

Rue Principale 26 | Case postale 13 | 1902 Evionnaz | T. 41 (0)27 767 11 13 | commune@evionnaz.ch